

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 20/02/2026 - 4362 - 2019 B 02557 - 852 376 466 - DEV-TECH
CONCEPT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes : ☐Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) : ☐

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SARL DEV-TECH CONCEPT
Adresse du principal établissement	17 Rue Jean Macé 59000 LILLE
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité ☐ Activités exercées : Activités des sociétés holding

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					

2 - Plus-values

PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%		PV à long terme imposables au taux de 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
---	--	-------------------------------------	--	--	--	------------------------------------	--

3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeune entreprise innovante	☐	Autre dispositif	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer

	dans le secteur productif, art. 244 quater W
--	--

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
---	--

F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :	☐
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	☐

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
CGA	☐	Viseur conventionné	☐
N° d'agrément du CGA		ECF	☐
Nom et adresse :			
- du Comptable :	Indép.	SAS TERRE D'ENTREPRENEURS 28 PLACE DE LA GARE 59800 LILLE	
- du Conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- du prestataire :			

Copie certifiée conforme à l'original

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit						
Azeddine JAWAD Gérant 17 Rue Jean MACI	100 000	2021	81 593				

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2021 ③	Net 31/12/2020 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	31 252	AU	7 631	23 622
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD	122 596	BE	122 596	21 910
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	153 848	BK	7 631	146 217
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	31 411	BY	31 411	
Autres créances (3)	BZ	30 814	CA	30 814	46 633
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	84 450	CG	84 450	304 014
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	146 675	CK	146 675	350 647
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	300 523	IA	7 631	292 892
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

Copie certifiée conforme à l'original



② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐

			Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	100 000	DA 100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC	
Réserve légale (3)			DD 10 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		BI	DF	
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)		EJ	DG 200 470	
Report à nouveau			DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI -85 922	210 470
Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées			DK	
TOTAL I			DL 224 548	310 470
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
TOTAL II			DO	
Provisions pour risques			DP	
Provisions pour charges			DQ	
TOTAL III			DR	
Emprunts obligataires convertibles			DS	
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI	DV 797	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW 30 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 5 317	5 447
Dettes fiscales et sociales			DY 31 706	82 318
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA 525	525
Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL IV			EC 68 344	88 290
Écarts de conversion passif		V	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE 292 892	398 759

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	38 344	88 290
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/12/2020
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
Production vendue : - biens	FD		FE		FF	
- services	FG	29 930	FH		FI	18 839
Chiffre d'affaires net	FJ	29 930	FK		FL	18 839
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	5 866
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	838
Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	25 543
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3)					FW	25 347
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	3 047
Salaires et traitements					FY	28 863
Charges sociales (10)					FZ	9 468
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	1 722
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB	
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	68 448
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-42 904
Bénéfice attribué ou perte transférée					GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré					GI	
Produits financiers de participations (5)					GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	141
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
Différences positives de change					GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	141
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
Différences négatives de change					GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	141
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-86 456

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐

		31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		445 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		445 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	79	299
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	17 063	121 500
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	17 142	121 799
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	-17 142	323 201
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX		
Impôts sur les bénéfices	X	-17 676	69 827
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	40 801	470 543
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	126 723	260 074
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	-85 922	210 470
(1) - Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) - Produits de locations immobilières	HY		
- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) - Crédit-bail mobilier	HP		
- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) - Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5) - Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6) - Intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6 bis) - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter) Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9) - Transferts de charges	A1	3 351	838
(10) - Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	19 523	9 468
(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	19 523	
(11) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives	A6		
obligatoires	A9		
(13) (dont cotisations facultatives Madelin)	A7		
(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
ecart cession la capucine carpa reçu		17 063	
amende		79	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures	Produits antérieurs

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations							
						Réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, apports et virements					
Immobilisations incorporelles													
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF			
Immobilisations corporelles													
Terrains						KG		KH		KI			
- Sur sol propre (dont composants)				L9		KJ		KK		KL			
Constructions : - Sur sol d'autrui (dont composants)				M1		KM		KN		KO			
- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)				M2		KP		KQ		KR			
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)				M3		KS		KT		KU			
- Inst. gales., agencements, aménagements divers						KV		KW		KX			
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport						KY	27 924	KZ		LA			
- Matériel bureau et informatique, mobilier						LB		LC		LD	3 949		
- Emballages récupérables et divers						LE		LF		LG			
Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
Avances et acomptes						LK		LL		LM			
TOTAL III				LN			27 924	LO		LP	3 949		
Immobilisations financières													
Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
Autres participations						8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P	21 910	1R		1S	100 686		
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ			21 910	LR		LS	100 686		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG			49 834	ØH		ØJ	104 635		
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions			Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence				
				Virement	Cessions ou mise en équivalence				Valeur d'origine des immos en fin d'exercice				
Immobilisations incorporelles													
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW		1X	
Immobilisations corporelles													
Terrains						IP		LX		LY		LZ	
- Sur sol propre						IQ		MA		MB		MC	
Constructions : - Sur sol d'autrui						IR		MD		ME		MF	
- Inst. gales., agencements, amgt, constructions						IS		MG		MH		MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML	
- Inst. gales., agencements, aménagements divers						IU		MM		MN		MO	
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport						IV		MP		MQ	27 924	MR	
- Matériel bureau et informatique, mobilier				621		IW		MS		MT	3 328	MU	
- Emballages récupérables et divers						IX		MV		MW		MX	
Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF	
TOTAL III				IY			621	NG		NH	31 252	NI	
Immobilisations financières													
Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations						IO		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés						I1		2B		2C	122 596	2D	
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F		2G	
TOTAL IV				I3				NJ		NK	122 596	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14			621	ØK		ØL	153 848	ØM	

5 bis **TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B**Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal**

1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐**CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE		PF		PG		PH	
TOTAL I	RK		RM		RN		RO	
Terrains	PI		PJ		PK		PL	
Constructions :	PM		PN		PO		PQ	
- sur sol propre	PR		PS		PT		PU	
- sur sol d'autrui	PV		PW		PX		PY	
- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PZ		QA		QB		QC	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	QD		QE		QF		QG	
Autres immobilisations	QH	1 722	QI	5 585	QJ		QK	7 307
corporelles :	QL		QM	324	QN		QO	324
- matériel de bureau et informatique, mobilier	QP		QR		QS		QT	
- emballages récupérables et divers								
TOTAL II	QU	1 722	QV	5 909	QW		QX	7 631
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	0N	1 722	0P	5 909	0Q		0R	7 631

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations				Reprises				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel			
	Colonne ①	Colonne ②	Colonnes ③	Colonne ④	Colonne ⑤	Colonne ⑥			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP		RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immo. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions :									
- sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
- sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillages	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immo. corp. :									
- inst. gales, agenc et am. des const.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
- mat. de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
- mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
- emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☒

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	U	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour : - Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	IV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
Sur immobilisations : - Titres mis en équivalence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises : - D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				1O

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UT		UV	UW
Clients douteux ou litigieux	VA			
Autres créances clients	UX	31 411	31 411	
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée)	UO ZI			
Personnel et comptes rattachés	UY			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
- Impôts sur les bénéfices	VM	17 676	17 676	
État et autres collectivités - Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 682	2 682	
publiques : - Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
- Divers	VP			
Groupe et associés (2)	VC	10 456	10 456	
Débiteurs divers	VR			
Charges constatées d'avance	VS			
TOTAL	VT	62 225	62 225	VV
Renvois :				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			VD	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	5 317	5 317		
Personnel et comptes rattachés	8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	25 914	25 914		
- Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités - Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 235	5 235		
publiques : - Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	556	556		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	797	797		
Autres dettes	8K	525	525		
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	38 344	38 344	VZ	
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)				VL	

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS										31/12/2021	
Bénéfice comptable de l'exercice										WA	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)										WD	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)										WF	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option										RA	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WI	
Amendes et pénalités										WJ	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI											
Impôt sur les sociétés											
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE										WL	
Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI										L7	
										K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées											
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										I8	
- Imposées au taux de 0 %										ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme										WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions										WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR	
Réintég. div. - Intérêts excédentaires (à détailler)										SU	
Zones d'entreprises										SW	
Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro										M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I										WR	21 303
II - DÉDUCTIONS											
Perte comptable de l'exercice										WS	85 922
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice										WU	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)										WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)										WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %										WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
- Imputées sur déficits antérieurs										XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales											
Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation										2A	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XA	
Zones de développement prioritaire (44 septuagies)										ZX	
Mesures d'incitation											
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	
Majoration d'amortissement										XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations											
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entr. en difficulté)										K9	
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)										L5	
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)										PA	
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duo.)										IF	
Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)										PC	
Entreprises nouvelles (44 sexies)											
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)											
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)										X9	
Déductions : Dont déduction except. (art 39 decies A)										YA	
diverses : Dont déduction except. (art 39 decies C)										YC	
(à détailler) : Dont déduction except. (art 39 decies F)										YI	
Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)											
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
TOTAL II										XH	110 978
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :											
Bénéfice (I - II)										XI	
Déficit (II - I)											
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL	89 675
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)										XN	
										XO	

DÉTAILS - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2021

I - RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2021
	Montant
ecart cession la capucine carpa reçu	17 063

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2021
	Montant
fond de solidarité	7 380
Carry Back	17 676

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☒

I - SUIVI DES DÉFICITS			
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4		
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Déficits : - Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5		
- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
II - INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis A1. 2 du CGI	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges			
TOTAL	8X		8Y
Provisions pour dépréciations			
TOTAL	9D		9E
Charges à payer			
TOTAL	9K		9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)	YN		YO
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT					
Origines		Affectations			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	210 470	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	10 000
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D		Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	200 470
Prélèvements sur les réserves	0E		Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	
TOTAL I		210 470	TOTAL II		210 470
	0F			ZH	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

31/12/2021

31/12/2020

Engagements

Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7

YQ

Engagements de crédit-bail immobilier

YR

Effets portés à l'escompte et non échus

YS

Détail des postes

- Sous-traitance

YT

7 500

- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois) J8

8 000

XQ

8 292

275

Autres achats et charges externes :

- Personnel extérieur à l'entreprise

YU

- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)

SS

2 218

9 914

- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages

YV

- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES

ST

23 038

7 658

Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052

ZI

33 548

25 347

Impôts et taxes :

- Taxe professionnelle, CFE, CVAE

YW

- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS

9Z

6 207

3 047

Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052

YX

6 207

3 047

TVA

Montant de la TVA collectée

YY

986

5 434

Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations

YZ

2 942

2 874

Divers

Montant brut des salaires

0B

Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition

0S

Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société

ZK

%

%

Numéro de centre de gestion agréé XP

Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

ZR

Non

Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice

RG

Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI

RH

Régime de groupe

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA

Plus-values à 15 %

JK

Plus-values à 0 %

JL

Plus-values à 19 %

JM

Imputations

JC

Plus-values à 15 %

JN

Plus-values à 0 %

JO

Plus-values à 19 %

JP

Imputations

JF

Sté mère/filiale ?

JH

N° SIRET société mère

JJ

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				⑩			
⑥	⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪

Renvois

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

Néant ☒ x

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)				

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %	
①		②	③	④	⑤
Moins-values nettes	N				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2021

Néant☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS 4					
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS 5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐ x

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	
Date de cessation	au	
	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

⑪ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐

N° SIREN	852376466
Dénomination de l'entreprise	DEV-TECH CONCEPT
- N°, Type et nom de voie	17 Rue Jean Macé
Adresse : - Code postal	59000
- Ville	LILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou d'actions	
Adresse : N° et Voie Code postal Commune		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	Mr	Nom patronymique / Prénom	JAWAD AZEDDINE		
Nom marital		% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	100 000
Naissance : Date	10/05/1999	N° Département	27	Pays	FR
	Commune	VERNON			
Adresse : N° et Voie	17 RUE JEAN MACE			Pays	FR
	Code postal	59000	Commune	LILLE	

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☒

N° SIREN	852376466
Dénomination de l'entreprise	DEV-TECH CONCEPT
- N°, Type et nom de voie	17 Rue Jean Macé
Adresse : - Code postal	59000
- Ville	LILLE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N° et voie			Pays
Code postal	Commune			

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre

☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

Forme juridique / Dénomination

Complément de dénomination

Adresse

PME au sens communautaire

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt

Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPOT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt

Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")**III - CAS PARTICULIERS**

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Montant

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Montant

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt
prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2021

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2021

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SARL DEV-TECH CONCEPT		
Complément de dénomination			
N° SIREN	852376466		
N° de Téléphone			
- N°, Type et nom de voie	17 Rue Jean Macé		
- Complément de distribution			
- Lieu-dit, hameau			
- Code postal / Ville	59000 LILLE		
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	6420Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RN régime réel normal		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2021		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2021		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2020		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	18		
E - MONNAIE			
Code monnaie	EUR		

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2021

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2021

Charges à payer	Montant

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2021

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2021

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

Exercice clos le 31/12/2021

I - Identification de l'entreprise	
Activités exercées (déclarer l'activité principale en premier) Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés	Activités des sociétés holding ☐

89 675

I - DÉTERMINATION DU BÉNÉFICE D'IMPUTATION		Exercice N-1		
Taux de l'impôt sur les sociétés	1	31 %	28 %	15 %
Bénéfice fiscal effectivement soumis à l'IS au taux normal ou autaux réduit	2		218 751	57 180

12

14

Montant du déficit reporté en arrière = (totalisation des sommes portées ligne 13)	15	89 675
--	----	--------

16

Montant du déficit reporté en arrière (reporter le montant de la ligne 15)	17	89 675
--	----	--------

Montant du déficit reportable en avant (ligne 16 - ligne 17)	18
--	----

19

20

**(report de la ligne XI du tableau n°2058-A ou ligne 354 du tableau n°2003-B)*

DEV-TECH CONCEPT

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 100 000 euros
Siège Social : 17 RUE JEAN MACE, 59800 LILLE
852 376 466 R.C.S LILLE MÉTROPOLE

DECISION PRISE LE 30 JUIN 2022 D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

L'Associé Unique constate que le résultat net de l'exercice est constitué par une perte de 85 922 euros.

L'Associé Unique décide l'affectation suivante :

Au compte " Autres réserves" : -85 922 euros.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Depuis sa création, la Société a clos un exercice. Aucune distribution n'a été réalisée au cours de ce premier exercice.

Copie certifiée conforme à l'original
La Gérance
Azeddine JAWAD


DEV-TECH CONCEPT

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 100 000 euros
Siège Social : 17 RUE JEAN MACE, 59800 LILLE
852 376 466 R.C.S LILLE MÉTROPOLE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

Le 30 juin 2022 à 10:00 heures, au siège social, 17 RUE JEAN MACE, 59800 LILLE

Monsieur Azeddine JAWAD, demeurant 17 rue Jean Macé 59000 LILLE
Associé Unique de la société DEV-TECH CONCEPT, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros,

A préalablement exposé ce qui suit

En sa qualité de Gérant de la Société, Monsieur Azeddine JAWAD a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

A pris les décisions ci-après relatives à :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Affectation du résultat de l'exercice
- Rémunération de Monsieur Azeddine JAWAD en sa qualité de Gérant
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

DECISION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Associé Unique approuve l'inventaire et les comptes annuels arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associé Unique en application de l'article 223-quater du Code général des impôts, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 3 605 euros.

DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé Unique constate que le résultat net de l'exercice est constitué par une perte de 85 922 euros.

L'Associé Unique décide l'affectation suivante :

- Au compte " Autres réserves " : -85 922 euros.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Depuis sa création, la Société a clos un exercice. Aucune distribution n'a été réalisée au cours de ce premier exercice.

DECISION : REMUNERATION DE MONSIEUR AZEDDINE JAWAD EN SA QUALITE DE GERANT

L'associé unique décide de ratifier la prime attribuée au dirigeant, M AZEDDINE Jawad, qui s'élève à 62 069.87€ au titre de l'exercice clos le 31/12/2021. Le montant ci-dessus n'inclut pas les cotisations obligatoires et facultatives calculées sur la base des sommes soumises à cotisations versées par la société au cours de l'exercice écoulé. Lesdites cotisations sont prises en charge par la société.

DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, ou d'une copie, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité qui seront nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

Azeddine JAWAD



L'Associé unique